

ADLER Aqua-Resist

30460 suiv.

Vernis multicouche transparent à base d'eau pour **meubles et aménagements intérieurs** pour **l'industrie et le professionnel**

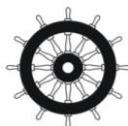
DESCRIPTION DE PRODUIT

Généralités

Vernis mono-composant transparent pour bois à base d'eau. Excellente résistance contre les influences chimiques et mécanique ainsi qu'aux crèmes et aux graisses (CFB), intensifie parfaitement l'aspect naturel du bois, excellentes transparence et pouvoir garnissant; bonne résistance à la lumière, très bonne stabilité sur les surfaces verticales. Le produit contient un filtre spécial contre les rayons UV pour protéger les surfaces du jaunissement et de la décoloration précoces.

Approprié pour la méthode d'application « vernis sur vernis ».

Qualités particulières Normes de contrôle

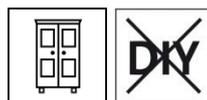


Certificat d'examen de type CE 116.444
Homologation US-Coast Guard
164.112/EC0736/116.444



- **ÖNORM A 1605-12** (surfaces de meubles)
Résistance aux agents chimiques : 1-B1
- Comportement à l'usure : 2-D (≥ 50 U/tours)
Comportement à la rayure : 4-D (≥ 1.0 N)
- **DIN 68861** (surfaces de meubles)
Partie 1: Comportement aux efforts chimiques: 1 B
Partie 2: Comportement à l'usure: 2 D (supérieur à 50 jusqu'à 150 U/tours)
Partie 4: Comportement à la rayure: 4 D ($> 1,0$ à $\leq 1,5$ N)
- **ÖNORM A 3800-1** (comportement au feu) en combinaison avec un support difficilement inflammable: difficilement inflammable (antérieurement B 1 selon B 3800 -1), Q1, Tr 1
- Vernis difficilement inflammable pour véhicules maritimes (conformément à **SOLAS 74/88 Chap. II-2**)
- **ÖNORM S 1555 resp. DIN 53160** Résistance à la sueur et à la salive
- **ÖNORM EN 71 partie 3** Sécurité des jouets; Migration de déterminés éléments (absence de métaux lourds)
- **Ordonnance française DEVL1104875A** relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement sur leurs émissions de polluants volatils: A+

Domaines d'utilisation



- Pour le vernissage très garnissant des meubles et d'aménagements intérieurs, y compris les surfaces dans la cuisine et les salles de bains (excepté les plans de travail : Domaines d'utilisation II à IV, conformément à la norme ÖNORM A 1610-12), par ex. pour l'ameublement de cuisines, des salles de bain, des écoles et de l'hôtellerie, l'ameublement de salles de séjour et chambres à coucher, etc.
- Très bien approprié pour le vernissage des chaises et des éléments pour meubles déjà assemblés, où une résistance excellente à la crème et aux graisses est exigée.

02-14 (remplace 02-13) ZKL 3018

tsvp

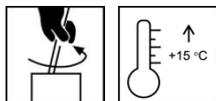
ADLER-Werk Lackfabrik, 6130 Schwaz
Fon: 0043/5242/6922-301, Fax: 0043/5242/6922-309, Mail: technical-support@adler-lacke.com

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et sont destinées à conseiller au mieux l'acheteur/utilisateur, toutefois elles exigent une adaptation individuelle aux domaines d'utilisation et aux conditions d'emploi. La responsabilité de l'application et de l'emploi du produit livré incombe à l'acheteur/utilisateur, c'est pourquoi nous conseillons de vérifier l'aptitude du produit à l'aide d'un échantillon. Pour le reste, nos conditions générales de vente sont applicables. La présente édition remplace toute fiche antérieure. Sous réserve de modifications de conditionnement, teintes et degrés de brillance.

- Pour les cycles de vernissage difficilement inflammables ou combustibles.

MODE D'EMPLOI

Indications de traitement



- Veuillez remuer le produit avant usage.
- Une température de produit, d'objet et ambiante d'au moins +15 °C est nécessaire
- ADLER Aqua-Resist 30460 et suiv. utilisé en forme mono-composant.
- ADLER Aqua-Resist 30460 et suiv. se distingue par son excellente transparence et le bon soulignement du support en bois. Pour intensifier ultérieurement l'aspect naturel du bois (similaire qu'avec à un vernis pour meubles aux solvants), il est conseillé d'appliquer une teinture auparavant ou de rajouter au vernis jusqu'à 0,5 % du concentré coloré Aqua-Tint Kirsch Gold /Cérisier Or 89060.
- Quelques sortes du bois comme le **bois chêne, mélèze etc.** contiennent des substances dans le bois, diluable à l'eau, que se rendent actives pendant le vernissage avec des vernis à l'eau. Pour prévenir les décolorations et les marquages (que peut être différemment forts à selon de l'origine du bois) nous conseillons pour le vernissage du **chêne, mélèze et autre sortes du bois que contiennent un taux élevé de substances internes** de pré-traiter le bois avec ADLER PUR-Primer 25291. En alternatif, pour les bois de feuillus, ADLER Aqua-Intense GL 30016 peut être utilisé comme couche de fond.
- Pour vernir les aménagements de bateau, la quantité d'application doit être de 2 x 100 g/m².
- Lors du vernissage d'aménagements de navires/bateaux il est interdit d'appliquer ce vernis difficilement inflammable sur tubes, revêtements de tubes ou câbles.
- Veuillez respecter nos « **Directives de travail pour le vernis pour meubles à l'eau** ».
- Veuillez respecter les fiches techniques de chaque produit

Technique d'application



Processus d'application	Airless	Airless pressurisée (Airmix, Aircoat etc.)	Pistolet à godet
Buse de pistolet (ø mm)	0,23 – 0,33	0,23 – 0,33	1,8 – 2,0
Pression d'atomisation (bar)	100 – 120	60 - 90	2,5 – 3,5
Air de pulvérisation (bar)	-	1 – 2	-
Diluant	Eau		
Ajoute de diluant en %	-	-	env. 5
Quantité d'application (g/m ²)	Env. 80 – 120 par application ; Quantité maximum d'application (couche de fond et de finition) max. 450		

Temps de séchage

(à 23 °C et 50 % d'humidité rel.)



Ponçable et recouvrable

Après env. 3 heures

Une humidité élevée et/ou des températures basses peuvent retarder le séchage.

Pour améliorer la stabilité de la couche suivante de vernis, nous conseillons de respecter un temps de séchage pendant la nuit à température ambiante. En plus, de cette façon le contenu en restes de solvants dans le film de vernis reste basse.

Les valeurs citées doivent servir de référence. Le séchage dépend du support, de l'épaisseur de couche, de la température, de la ventilation et de l'humidité relative de l'air.

Nettoyage des appareils

Laver à l'eau immédiatement après usage.

Pour l'élimination des restes de vernis à l'eau séchés, nous recommandons ADLER Aqua-Cleaner 80080 (dilué à 1:1 avec de l'eau).

SUPPORT**Type de support**

Bois de feuillus et de conifères (bois massif, contreplaqué, aggloméré, matériaux en fibres de bois (verniss))

Qualité de support

Le support doit être sec, propre, solide, sans graisse, ni cire, ni poussière de bois.

Préparation de support

Bois de feuillus : ponçage du bois grain 150 - 180

Bois de conifères : ponçage du bois grain 100 - 150

STRUCTURE DE REVÊTEMENT**Couche de fond**

1 x ADLER Aqua-Resist 30460 et suiv.

Ponçage intermédiaire

Grain 240 – 320

Eviter de poncer jusqu'au bois vif !

**Couche de finition**

1 x ADLER Aqua-Resist 30460 et suiv.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyage au moyen d'ADLER Clean Möbelreiniger (nettoyant pour meubles) 96490; entretien de surfaces dans un degré de brillance G30 et supérieur avec ADLER Clean Möbelpflege (produit d'entretien pour meubles) 96491.

Veillez respecter les fiches techniques de chaque produit.

INDICATIONS DE COMMANDE**Conditionnement**

5 kg; 25 kg

Teintes/degré de brillance

G5 Mat naturel	30460
G10 Mat profond	30461
G30 Mat	30463
G50 Semi mat	30465
G70 Mat satiné	30467
G90 Brillant soyeux	30469

Produits complémentaires	ADLER Aqua-Tint Kirsch gold	89060 (cerisier or)
	ADLER Aqua-Cleaner	80080
	ADLER PUR-Primer	25291
	ADLER Aqua-Intense GL	30016
	ADLER Clean Möbelreiniger	96490 (nettoyant pour meubles)
	ADLER Clean Möbelpflege	96491 (produit d'entretien pour meubles)

AUTRES INDICATIONS

Délai de conservation/stockage Au moins 12 mois, dans emballage d'origine fermé.



Au frais, mais à l'abri du gel

Données techniques Viscosité à la livraison 160 ± 10 s selon DIN 53211 (godet 4 mm, 20°C).

Données techniques de sécurité



Veillez respecter la Fiche de sécurité correspondante! La version actuelle peut être consultée sur le site internet **www.adler-lacke.com**.

En règle générale, il faut éviter de respirer des vernis aérosol. Ceci est garanti par l'utilisation conforme d'un masque respiratoire protecteur (filtre de combinaison A2/P2 – EN 141/EN 143).
